

Collectif de réflexion sur le covoiturage périurbain

Bourg en Bresse

[www.autosbus.fr](http://www.autosbus.fr)

[autosbus@laposte.net](mailto:autosbus@laposte.net)

*Exploration des alternatives pour de mobilité périurbaine*

## **L'autopartage à Mens**

12/07/2015

Louer sa voiture plutôt que la laisser dormir au garage : six familles de Mens, au sud de Grenoble, ont franchi le pas. Elles proposent neuf véhicules particuliers en location par l'intermédiaire du site Drivy. Le système s'est créé de façon très légère, sans organisation porteuse ni coût ni subvention.

La proposition typique est faite par un couple qui a deux voitures sous utilisées. Le tarif équivaut à un prix de l'ordre de 30 centimes par kilomètre, essence comprise, soit à peu près le barème fiscal et la moitié d'une location commerciale classique pour un déplacement de courte durée. Une quinzaine d'utilisateurs ont fait environ 85 locations en 3 ans. Avec l'aide de ce système, un couple a réussi à fonctionner avec une voiture au lieu de deux et une personne a réussi à se passer de voiture.

Drivy prélève une commission de 30% pour la mise en relation, l'assurance et l'assistance dépannage 24/24. En cas d'accident, le bonus du loueur n'est pas impacté mais il y a une franchise de 800 € si le conducteur est responsable ou s'il n'y a pas de tiers identifié. Un seul problème de ce type est intervenu en trois ans.

### **Sources**

Entretiens téléphoniques avec Olivier Dodinot (le 30/06/14, vérifié le 07/08/14), avec Anne Gallet (le 11/08/14) et Nathalie Lacroix (le 07/09/14). Informations complémentaires en juillet 2015.

<http://www.Drivy.com/fr/location-voiture/?skey=1f6d86dab8f6efe3574c778f1e92bc83>

<http://revolution.cityzencar.com/2012/11/26/la-cartographie-des-villes-ou-lon-pratique-le-plus-la-micro-location-de-voitures-sur-le-reseau-cityzencar/>

<http://www.isere-magazine.fr/actualites/Pages/2013/140/Iserois-reinventent-solidarite/D-autres-facons-d-agir.aspx>

### **Point sur l'expérience**

#### **Situation**

Mens est une commune rurale de 1450 habitants située à 50 km de Grenoble, ville qui peut être atteinte en bus 2 fois par jour en 1h30 à 1h45 selon les horaires. La gare la plus proche est à 14 km. Il y a environ 1000 habitants au bourg centre. La vie associative est très active (70 associations).

## Historique

---



(c) CG38 M.G.

L'idée de l'autopartage a été discutée à Mens depuis 2009. Des contacts avaient alors été pris avec l'association grenobloise [Alpes-Autopartage](#). Le système a ensuite été créé en 2011 à l'initiative d'un [habitant](#) particulièrement investi dans le champ de l'écologie et qui a par ailleurs contribué à la mise en place d'un pédibus et de parkings à vélos. « Notre objectif était de réduire le nombre de véhicules qui circulent dans notre commune. Nous voulions aussi permettre à ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture de se déplacer. »

L'autopartage classique avec des voitures dédiées ne pouvait fonctionner à Mens car il n'y aurait pas eu assez d'utilisateurs. Le seuil de rentabilité se situe à une location par jour et il ne peut être atteint qu'en ville. C'est donc la location entre particuliers qui a été choisie et mise en place en coopération avec CityzenCar qui a par la suite fusionné avec Buzzcar puis avec Drivy, qui a 500 000 inscrits et 26000 voitures offertes à la location.

## Système d'autopartage

---

### Recrutement

Le recrutement des loueurs et des utilisateurs se fait principalement par bouche à oreille. Les initiateurs font régulièrement des rappels d'information sous forme d'articles dans les journaux locaux, de documents dans les commerces et à l'office de tourisme et d'infos sur Internet.

L'utilisateur s'inscrit sur le site de Drivy et télécharge une photo et une image électronique de sa carte d'identité et de son permis. Il doit avoir au moins 21 ans et 2 ans de permis. Il ne doit pas avoir eu d'accident responsable ou de retrait de permis depuis 24 mois. Seul les permis Européens sont acceptés par l'assurance.

### Mise en relation

Le loueur inscrit sa voiture et ses tarifs sur le site.

L'utilisateur choisit un véhicule, vérifie sa disponibilité en contactant le loueur et donne une préautorisation de prélèvement sur son compte.

### Partage

Le loueur et l'utilisateur se rencontrent une première fois au départ pour faire l'état du véhicule, relever le compteur et remettre les clés, puis une seconde fois à la restitution des clés. Pour éviter cette contrainte, l'opérateur proposait un équipement de suivi par GPS mais cela nécessite une couverture de téléphonie mobile qui n'était pas suffisante à Mens.

Le tarif est fixé par le loueur à peu près au niveau du barème kilométrique fiscal. Par exemple, une Twingo est louée 10 € par jour plus 27 cts par kilomètre, essence et commission du site comprise. Dans cet exemple le barème kilométrique fiscal est de 33.2 cts et le prix de location est un peu plus élevé pour un aller-retour à La Mure (2 x 18 km) mais un plus faible pour un aller-retour à (2 x 57 km).

Ce tarif inclut le carburant, de façon à ce qu'il n'y ait pas besoin de faire le plein à chaque location. Si l'utilisateur doit faire un plein, le loueur lui rembourse sur justificatif. La location est prélevée par le site sur le compte de l'utilisateur. Le site prend une commission de 30%. Pour une courte durée et un petit kilométrage, le prix est avantageux par rapport à une location commerciale, par exemple 43 € (essence comprise) pour une location de six heures et un parcours de 100 km, soit environ les deux tiers d'une location commerciale. Cette différence de prix disparaît en cas de longue durée et de grande distance, par exemple 150 € (essence comprise) pour une location de 3 jours et un parcours de 500 km, soit à peu près le même prix que celui d'une location commerciale.

Le loueur et le conducteur laissent un commentaire sur le site.

---

## Gestion du système

---

Il n'y a pas de gestion locale du système à proprement parler. La gestion passe par Drivy et des relations de voisinage entre habitants. Il n'y a pas eu de coût local ni de besoin de subvention

---

## Utilisation

---

### Les voitures

Six familles proposent neuf voitures. La proposition typique est faite par un couple qui a deux voitures sous utilisées.

### Les utilisateurs

Le site recense une quinzaine d'utilisateurs dont deux très réguliers. Avec l'aide du système, un couple a réussi à fonctionner avec une voiture au lieu de deux et une personne a réussi à se passer de voiture (voir les encadrés suivants). D'autres locations ont été faites par exemple pour les invités d'une réunion de famille, pour des touristes en panne ou pour des jeunes sans emploi.

### **Encadré 1 – Trois ans à Mens sans voiture**

Une utilisatrice est arrivée à Mens en 2011 en provenance de Paris où elle pratiquait déjà la location de voiture. Ayant un travail principalement réalisé à domicile et comptant sur l'autopartage, elle a fait le pari de vivre sans voiture. Trois ans après, le pari est gagné. Elle utilise typiquement l'autopartage pour des rendez-vous professionnels à Grenoble ou pour des démarches dans un rayon de 15 km.

Elle utilise également le train combiné à l'autostop. Pour se rendre à la gare ou en revenir, elle privilégie les heures favorables (matin et soir) et les jours de semaine. Son temps d'attente est toujours acceptable mais il lui arrive de monter dans quatre ou cinq voitures pour faire 20 km.

Elle fait globalement deux voyages par semaine, moitié en autopartage et moitié en autostop et train. Elle estime ainsi économiser 50 % de ce que lui coûterait une voiture (environ 1500 € par an). Cet avantage financier est la justification de son choix. Du côté des désavantages, elle cite la franchise de 800 € qu'elle serait prête à couvrir par une assurance personnelle si cela était possible.

Dans les conditions qui sont les siennes, vivre sans voiture à Mens est tout à fait possible mais elle n'a pas la possibilité de faire une sortie improvisée pour ses loisirs ni de faire un voyage de plusieurs jours à une distance un peu grande. Ces deux limitations lui pèsent.

### Les partages

Il y a eu au total 85 locations en 3 ans. Deux voitures sont louées environ une fois par mois. La réponse à la demande de location est typiquement obtenue en moins de 4 heures. Si la voiture souhaitée n'est pas disponible, l'utilisateur en cherche une autre. Une utilisatrice a réalisé 41 locations en 3 ans avec six voitures différentes. Elle a toujours trouvé une voiture disponible quand elle en avait besoin, quitte à contacter plusieurs loueurs en même temps en cas d'urgence et à donner la priorité à celui qui répondait le premier.

Les utilisations vont de quelques heures et 10 km à quelques jours et quelques centaines de km. Au delà de deux jours, le partage devient difficile pour les propriétaires pour des raisons de disponibilité des voitures et il devient financièrement moins intéressant pour les utilisateurs.

### **Encadré 2 – Autopartage informel entre amis en plus de Drivy**

Une utilisatrice travaille à Mens tandis que son compagnon utilise sa voiture toute la semaine dans le cadre d'un emploi éloigné. La famille avait précédemment un second véhicule, assez vieux, permettant de faire quelques déplacements courts dans les environs de Mens à un prix très raisonnable. Quand le moment est venu de remplacer ce second véhicule, la famille a passé une annonce dans un journal local pour solliciter d'éventuels loueurs. Il y a eu deux réponses et les locations ont commencé de façon informelle et en confiance avec un double de clé prêté en permanence, un carnet laissé dans la voiture pour noter les kilomètres et un tarif de 0,35 €/km. Ces locations informelles continuent encore aujourd'hui bien qu'elles présentent un risque en termes d'assurance. Elles s'ajoutent aux voitures proposées sur le site de Drivy, ce qui fait une dizaine de locations possibles.

En pratique, l'utilisatrice a toujours trouvé un véhicule en trois coups de téléphone au maximum lorsqu'elle a fait ses demandes à temps. Au plus tôt elle appelle la veille pour ne pas bloquer exagérément le loueur. Au plus tard elle appelle quelques heures à l'avance, ce qui crée une petite incertitude, un peu de stress et quelques échecs en cas d'appels de dernière minute.

L'utilisatrice fait aussi appel au covoiturage entre voisins, par exemple pour les trajets des enfants, ainsi qu'à l'autostop pour se rendre à la gare ou en dépannage si l'autopartage n'a pas marché. L'autostop est efficace dans la mesure où elle ne voit jamais passer plus de dix personnes avant d'être prise. C'est aussi une superbe occasion de rencontres. Par contre la circulation est parfois tellement faible et que l'attente peu devenir longue. Par ailleurs elle interdit l'autostop à sa fille de 16 ans.

### **Perception**

La motivation des loueurs a été principalement écologique, mais la location étant faite au juste prix, elle a aussi un intérêt économique, notamment pour une voiture qui roule peu et qui risque de « mourir de la rouille plutôt que de l'usure ».

Les deux utilisatrices contactées sont contentes d'avoir économisé sur l'achat, les frais et l'assurance d'une voiture, mais aussi d'avoir économisé le temps et le souci de l'entretien (nettoyage, pneus neige, révisions, contrôles techniques). Toutes deux ont combiné l'autopartage, le covoiturage et l'autostop et sont satisfaites des relations sociales que cela entretient. Abandonner sa voiture, même à Mens, cela reste encore une perte de liberté pour les déplacements longs, parce que l'autopartage n'est pas la solution dans ce cas et parce que la gare est éloignée. La liberté manque également pour les déplacements très courts et/ou improvisés, typiquement pour se rendre au point de départ d'une ballade ou pour conduire sa fille chez une amie.

### **Sécurité**

Le prix de la location comprend une assurance<sup>1</sup> tous risques et une assistance dépannage 24/24 au premier kilomètre. L'assurance couvre l'accident, le vol, le vandalisme et l'incendie. La voiture est couverte à

<sup>1</sup> Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a publié un rapport sur l'assurance des

hauteur de sa valeur actuelle. Il y a une franchise de 800 € en cas d'accident si le conducteur est responsable ou s'il n'y a pas de tiers identifié<sup>2</sup>. En cas d'incident, les bonus du loueur et du locataire ne sont pas impactés. Les contraventions sont à la charge de l'utilisateur.

En trois ans, il n'y a eu qu'un incident : une utilisatrice a été débitée de 150 € pour la réparation d'une rayure sur la carrosserie d'une voiture louée.

## Perspectives

---

Les initiateurs cherchent à multiplier le nombre d'utilisateurs et de voitures disponibles, notamment en faisant connaître le concept aux touristes de passage.

A terme, si la demande était suffisante, il pourrait être envisagé de mettre à disposition une voiture dédiée et gérée par CitéLib (<http://citelib.com/>).

Les initiateurs cherchent également à développer le covoiturage qui peut d'ailleurs se concilier avec la location entre particuliers.

## Diffusion

---

[Annonce](#) sur le site de Drivy.

## Coordonnées

Olivier Dodinot

Tel : +33 (0) 4 76 34 89 07 – +33 (0) 6 01 88 82 92

[ododinot@gmail.com](mailto:ododinot@gmail.com)

Nathalie Lacroix

Tel : +33 (0) 4 76 34 21 24 - +33 (0) 6 79 68 67 81

[carazel@voila.fr](mailto:carazel@voila.fr)

---

véhicules en autopartage. Ce rapport fait notamment un comparatif très détaillé des différents sites d'autopartage et permet de situer Drivy par rapport aux systèmes concurrents : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/assurance-autopartage-entre-particuliers\\_28\\_02.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/assurance-autopartage-entre-particuliers_28_02.pdf)

<sup>2</sup> Montant du même ordre que celui de la location commerciale